

Académie de Grenoble  
Commune de Varacieux  
Ecole primaire publique  
Le Village  
38 470 VARACIEUX  
Tél : 04 76 64 25 36

A Varacieux le 14/03/2024,

**Présents** : Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), M.VEYRET Cédric, Mme MARGAILLAN (adjoints aux affaires scolaires), Mme MOTTUEL (ATSEM), Mme CHAMPON Aldina, Mme CHAMPON Laurie, Mme SIMIEN-BARON Inès (employées communales), Mme GENEST, Mme COTTON Andréa, M.LANGENBACH (parents délégués), Mme CLAVEL Françoise (déléguée DDEN).

**Excusés** : M.BERTHIER, Inspecteur de circonscription, M.CHEVALLIER (Maire), Mme LANGLAMET Sophie (enseignante du Jeudi), , Mme GERMAIN (parent délégué) , Mme BOURNE (présidente du SOU des écoles et parent délégué)

**Secrétaire de séance** : Mme JUNG Nathalie, directrice.

## COMPTE -RENDU du Conseil d'école 2 du 14/03/2024

### **1) Cantine, garderie, transport :**

- Bien noter dans le cahier les incidents observés dans le cahier de la cantine. De même, bien nous tenir au courant des incidents à la garderie. En effet, ces incidents peuvent ressortir au cours d'entretiens avec les parents et il est important que nous soyons informés pour en apprécier l'importance.
- Du mieux pour les enfants qui mangent à la cantine sans être inscrits. Sachez que les enfants non inscrits pénalisent les enfants inscrits puisqu'il faut partager la nourriture des repas commandés (il n'y a pas de commandes en plus au dernier moment).
- Nous aimerions que la garderie ne soit pas facturée pour les enfants inscrits à la garderie qui finalement ne restent pas.

### **2) Sécurité :**

- **Plan vigipirate** : nous sommes au niveau « Sécurité renforcée - risque attentat » : restriction des activités autour de l'établissement, renforcement de la surveillance aux abords, contrôle des personnes et des véhicules.

Ainsi, des panneaux interdiction de stationner ont été placés le long de la grille. Afin d'assurer une sécurité accrue, je demande à la mairie d'installer des blocs béton ou des jardinières pour qu'il n'y ait aucun stationnement devant la cour de l'école maternelle. De même, au niveau des grilles, je demande la mise en place d'un système occultant (lames en plastiques par exemple) afin que les élèves ne soient pas visibles de l'extérieur. Une haie serait une bonne solution pour la cour du bas. De même au niveau des fenêtres de classes et de la garderie, la mise en place d'un film sur les vitres pour ne pas voir l'intérieur des classes.

- Visite de la DDEN début Janvier : des panneaux à installer (armoire électrique, issue de secours), vitre de la porte de la garderie fendue. Sinon tout va bien, nouvelle cantine magnifique !

### 3) **Bien-être des enfants à l'école / programme pHARe (plan de prévention du harcèlement) / sanctions :**

Un recueil de la parole s'est effectué par 2 intervenantes de la commission pHARe qui applique la méthode de préoccupation partagée. Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de 8 piliers : mesurer le climat scolaire, prévenir les phénomènes de harcèlement, former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Après 3 visites, les parents sont informés par téléphone de ces entretiens.

Quelles sont les sanctions à l'école primaire ? Avertissement, exclusion temporaire de la classe, exclusion temporaire de l'établissement ou exclusion définitive. Des tableaux de comportement permettent de suivre l'enfant sur la journée / la semaine. Un bilan est fait le vendredi après-midi avec la directrice puis il doit être signé par les parents.

De même, la directrice peut transmettre à la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) un dossier d'informations préoccupantes ou faire un signalement qui entraînera l'intervention d'une assistante sociale qui viendra discuter avec la famille afin de lui venir en aide (aide financière / conseil sur les démarches à suivre) pour aider l'enfant à retrouver un comportement correct.

### 4) **Aides scolaires mises en place dans les classes :**

- Les APC : Les activités pédagogiques complémentaires permettent d'aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages / une aide au travail personnel / la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.
- Il peut y avoir des situations qui demandent une reconnaissance de handicap (faite par la MDA) en vue de la mise en place d'une AESH (accompagnement d'élève en situation de handicap). Nous avons 3 AESH sur l'école de Varacieux.
- Des PPRE (programme pédagogique de réussite éducative) agissent sur des compétences précises à travailler sur une période (ou plus).

### 5) **Projets et sorties scolaires :**

- 2 sorties neige organisées par le Sou des écoles.
- Visite d'une exposition sur les Jeux olympiques à la médiathèque de Chatte.
- Participation des CM1 CM2 au Parlement des enfants (projets de lois sur le thème du sport). Nous attendons les résultats...
- Réélection des enfants au Conseil municipal des enfants après les vacances de Pâques.
- Concert de harpe le 30/04.
- Marché aux fleurs / vide grenier le Dimanche 28 Avril.

- Sortie de fin d'année au château de Pupetières à Chabons pour les 4 classes le Vendredi 28 Juin.

6) **Effectifs prévisionnels rentrée 2024 :**

14 CM2 quittent notre école à la fin de l'année. Il y aura entre 11 et 15 PS . Il y aura 9 MS, 8 GS, 15 CP, 11 CE1, 9 CE2, 17 CM1, 17 CM2.

7) **Mairie**

- contacter les clubs de tennis pour obtenir des balles usagées (pour les pieds des chaises).
  - classe de Mme VITET-COVAS :un thermomètre dans la salle de sieste, le store extérieur à replacer, 6 petites chaises
  - un revêtement sous la balançoire.
  - classe de Mme SCHNEIDER : loquets aux portes des toilettes des WC, des étagères dans le couloir pour ranger les cartables.
  - Le tableau numérique a été déplacé dans la classe de Mme JUNG. Un grand merci ! Reste à poser des étagères au fond de la classe pour ranger les livres (prévues au vacances de Pâques).
  - Un tableau numérique pour Mme SAINZ.
  - Un système d'éclairage automatique pour économiser l'électricité.
- D'une manière générale, bien éteindre les lumières quand elles ne sont pas utiles (pendant la récréation, dans les couloirs...).
- Un store au niveau de la porte de la cantine.
  - Le sol des sanitaires très difficile à nettoyer...
  - Un éclairage extérieur vers la classe de Mme SCHNEIDER.

Merci à tous !

Prochain Conseil le jeudi 13 juin 18h15.

Mme JUNG, directrice